

# UNGERSHEIM



JUMEELEE AVEC  
AMELIE LES BAINS  
CATALOGNE

Le Conseil Municipal d'Ungersheim s'est réuni, en séance ordinaire, le vendredi, quatre juillet deux mil trois, à vingt-et-une heures, sous la présidence du Maire, M. Jean Claude MENSCH.

Etaient présents :

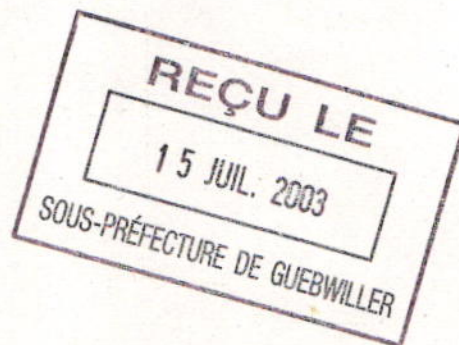
MM. Jean-Louis SEGATO, Jean-Claude HAEGELI, Jean KASTLER,  
Mme Céline DOENLEN, M. Bernard KNOERR, Adjoint au Maire,  
M. Claude JEANBLANC, Mme Annick SCHULLER, Melle Marie-Estelle WINNLEN,  
MM. Richard ROMANN, Jean-Marie AMBIEHL, Jacques HIERRY, Philippe LAVE,  
MMelles Isabelle SCHMIDLIN, Caroline ZIMMERMANN,  
Mme Anne-Laure SCHREYECK, MM. Georges JUNG, Daniel TEMPE, Pierre HABY,  
Conseillers Municipaux.

## 6. Fixation de divers tarifs

- ♣ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter le créneau « piscine » de 65 à 67 € et le transport « piscine » de 60 à 63 € à compter de la prochaine rentrée scolaire.
- ♣ Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, la carte à 30 € leur sera proposée à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain.
- ♣ Par ailleurs, le Conseil Municipal fixe les tarifs ci-dessous pour le columbarium et pour une durée de 15 ans :
  - 310 € pour la case de 2 urnes
  - 620 € pour la case de 4 urnes

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



UNGERSHEIM  
L'ECOMUSEE

68190 Ungersheim  
Tél. 03 89 48 11 28  
Fax 03 89 48 24 08

UNGERSHEIM



JUMEELE AVEC  
AMELIE LES BAINS  
CATALOGNE

Le Conseil Municipal d'Ungersheim s'est réuni, en séance ordinaire, le lundi, trente-et-un mars deux mil trois, à vingt heures, sous la présidence du Maire, M. Jean Claude MENSCH.

Etaient présents :

MM. Jean-Louis SEGATO, Jean-Claude HAEGELI, Jean KASTLER,  
Mme Céline DOENLEN, M. Bernard KNOERR, Adjoints au Maire,  
M. Claude JEANBLANC, Mme Annick SCHULLER, Melle Marie-Estelle WINNLEN,  
MM. Richard ROMANN, Jean-Marie AMBIEHL, Jacques HIERRY, Philippe LAVE,  
MMelles Isabelle SCHMIDLIN, Caroline ZIMMERMANN,  
Mme Anne-Laure SCHREYECK, MM. Georges JUNG, Daniel TEMPE, Pierre HABY,  
Conseillers Municipaux.

**6. Fixation de divers tarifs**

**♣ Concessions de terrain dans le cimetière**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs ci-dessous pour une durée de 15 ans :

- 200 € pour une tombe simple en double profondeur
- 400 € pour une tombe en double largeur, en double profondeur.

Quant aux tarifs pratiqués pour le columbarium, il convient de les revoir en prospectant au préalable auprès d'autres communes.

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*



UNGERSHEIM  
L'ECOMUSEE

68190 Ungersheim  
Tél. 03 89 48 11 28  
Fax 03 89 48 24 08

